

2B PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 111 Route de Paris
76240 LE MESNIL-ESNARD

788 530 137 RCS ROUEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 165 210,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice

165 210,66 euros

Affecté en totalité au compte « **Autres réserves** » lequel s'élève ainsi à 394 541,58 euros (compte tenu de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 lors de l'AGOA réunie le 11 février 2026).

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 403 341,58 euros pour un capital social de 8 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices de la Société.

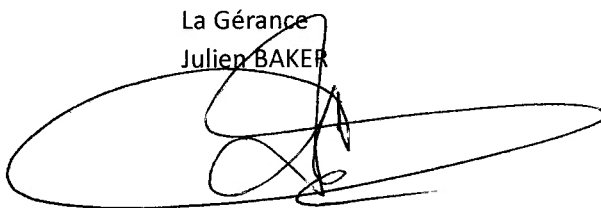
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Julien BAKER

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien BAKER', is written over the printed name.

Désignation de l'entreprise :		SARL 2B PATRIMOINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		111 ROUTE DE PARIS 76240 LE MESNIL-ESNARD		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						Néant ☐ *	
7 8 8 5 3 0 1 3 7 0 0 0 2 5							
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA			
ACIIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*		AB		AC	
		Frais de développement*		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	29 412	AK	29 412
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL		AM	
		Terrains		AN		AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT	37 834	AU	17 298
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV		AW	
		Participations		CS	49	CT	49
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés		BD	115	BE	115	
	Prêts		BF		BG		
	Autres immobilisations financières*		BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	67 410	BK	46 710	
ACIIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	16 400	BW	16 400
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	78 053	BY	29 583
		Autres créances (3)		BZ	610 507	CA	204 930
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
	COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités		CF	57 559	CG	57 559
		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
		TOTAL (III)		CJ	762 519	CK	234 513
		Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW			
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)				CO	829 929	1A	281 224
Renvois :		(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	
				(3) Part à plus d'1 an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL 2B PATRIMOINE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	230 347	
	Report à nouveau			DH	-1 016	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	165 211	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	403 342	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	39 124	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	63 365	
	Dettes fiscales et sociales			DY	36 242	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 633	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	145 364		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation TOTAL (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	548 706		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	145 364
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 564	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL 2B PATRIMOINE				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
		FA	FB	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FD		FE		
	Production vendue { biens * services *	FG	779 893	FH	779 893	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	779 893	FK	779 893	
	Production stockée *					
	Production immobilisée *					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				22 300	
	Autres Produits (1) (11)				7 214	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					809 408
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					
	Variation de stocks (marchandises) *					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				7 441	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				425 724	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				14 883	
	Salaires et traitements *				104 061	
	Cotisations sociales (10)				42 042	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				15 869
		- dotations aux dépréciations				
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				13 456	
	Autres charges (12)				806	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					624 282
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					185 125	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur dépréciations					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
	Produits des cessions d'immobilisations financières					
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					
	Intérêts et charges assimilées (6)				1 512	
	Différences négatives de change					
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					1 512	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					-1 512	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					183 614	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

④ **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2B PATRIMOINE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 403
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	809 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	644 197
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	165 211
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	1X	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A4	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2B PATRIMOINE		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	29 604	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		
	Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW			
		Matériel de transport *	KY	54 110	KZ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	22 006	LC			
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	76 116	LO		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U	49	8V	
Autres titres immobilisés				1P	115	1R		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		
TOTAL IV				LQ	164	LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	105 884	ØH	4 852	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virolements de poste à poste 1		3		
				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	192	LW	29 412	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	2 110	
		Matériel de transport	IV	MP	30 000	MQ	24 110	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	13 134	MT	11 614	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NG	43 134	NH	37 834	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	
		Autres participations	IØ		ØX		ØY	49
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	115	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	164	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	43 326	ØL	67 410	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 2B PATRIMOINE					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2B PATRIMOINE										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	29 130	PF	474	PG	192	PH	29 412					
TOTAL I			RK	29 130	RM	474	RN	192	RO	29 412					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	274	QF		QG	274					
	Matériel de transport		QH	14 279	QI	11 928	QJ	16 544	QK	9 663					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 302	QM	3 004	QN	12 945	QO	7 361					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	31 581	QV	15 206	QW	29 489	QX	17 298					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	60 711	ØP	15 680	ØQ	29 681	ØR	46 710					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 2B PATRIMOINE				Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	29 583	6U		6V		6W	29 583	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	204 930	6Y		6Z		7A	204 930	
	TOTAL III	7B	234 513	TY		TZ		UA	234 513	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	234 513	UB		UC		UD	234 513	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF						
		UG		UH						
		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE *

DGFIP N° 2057 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SARL 2B PATRIMOINE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	73 103		73 103				
	Autres créances clients			UX	4 950		4 950				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	4 738		4 738				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	527 911		527 911				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	77 858		77 858				
	Charges constatées d'avance			VS							
TOTAUX			VT	688 560	VU	688 560	VV				
RENVUOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	39 124		39 124					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	63 365		63 365						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 735		4 735						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 303		9 303						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 751		13 751					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 452		8 452					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 633		6 633						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	145 364	VZ	145 364						
RENVUOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	34 966	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					